

Le périmètre de consolidation

Plan Les principes généraux de consolidation
La définition du périmètre de consolidation
Les différentes méthodes de consolidation

Soufiane NAKRI

Joignable sur:

Gmail: nakri.soufiane@gmail.com

Introduction

- Un groupe est un ensemble de sociétés qui ont chacune une personnalité juridique différente et qui sont soumises à l'influence d'une société mère. Les groupes ne sont pas définis directement par le code de commerce.
- Le concept de groupe reste donc essentiellement une approche économique et financière.
- La consolidation est destinée à présenter la situation financière de groupes de sociétés comme si celles-ci ne formaient qu'une seule entité.
- Elle est une obligation pour les entreprises commerciales qui contrôlent d'autres entreprises ou qui exercent une influence notable sur elles.

Les principes généraux de consolidation

Les comptes consolidés sont le support de la communication financière des groupes ainsi que l'outil de mesure la contribution de chaque entité à la performance de l'ensemble .

Consolider c'est ?

- Présenter les comptes du groupe comme une seule entité économique.
- Intégrer les données économiques et financières pour permettre une meilleure analyse et prise de décision.

Qui est concerné?

- Toutes les sociétés (commerciales, banques, assurances...) contrôlant ou exerçant une influence sur une ou plusieurs entreprises.

Les principes généraux de consolidation

Objectifs des comptes consolidés?

Présenter :

- Le patrimoine
- La situation financière
- Le résultat des entreprises consolidées
Comme s'il s'agissait d'une seule entité

Les principes généraux de consolidation

Comptes consolidés: pourquoi?

En comptabilité générale, la consolidation est une technique permettant l'établissement de comptes uniques, représentatifs de l'activité globale et de la situation d'un ensemble d'entités ayant des liaisons d'intérêts commun ou dépendant d'un centre de décision commun.

Les comptes consolidés ont pour but de :

- Donner une meilleure vision de la réalité économique sous l'angle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.
- Avoir une vision plus complète du patrimoine géré par le groupe ainsi que les actifs de chaque société sont consolidés en lieu et place des titres.
- Avoir la valeur des actifs corrigés à la juste valeur à la date d'entrée.

La consolidation est donc :

- Outil de gestion interne
- Outil de communication

Eléments de terminologie

Notion de groupe:

Un groupe est une société mère et toutes ses filiales.

La notion de groupe est essentiellement économique; c'est une création de la doctrine et de la jurisprudence. On peut définir le groupe comme suit:

Un groupe est un ensemble de sociétés qui :

- Ont chacune une personnalité juridique autonome.
- Mais sont financièrement dépendante et soumise à une entité de direction.

Dans les textes marocains actuels, le groupe:

- N'a pas d'existence juridique
- Ne dispose pas de la personnalité morale.

Éléments de terminologie

Contrôle:

- Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Société mère :

Entité qui a une ou plusieurs filiales

Filiale (subsidiary):

Lorsqu'une société possède plus de la moitié du capital d'une autre société, la seconde est considérée comme une filiale de la première. Une filiale est donc une entreprise détenue majoritairement par une autre société.

Participation:

Lorsqu'une société possède dans une société une fraction de capital comprise entre 10% et 50%, la première est considérée comme étant une participation dans la seconde.

Les exemptions de consolidation

1) Les sous-groupes sont exemptés de consolidation:

Une société-mère d'un sous groupe est exemptée si elle est elle-même sous le contrôle d'une entreprise qui l'inclut dans ses comptes consolidés.

2) Les petits groupes sont exemptés de consolidation

Un petit groupe n'aura pas d'obligation de consolider s'il ne dépasse pas pendant les deux années consécutives précédentes, 2 des 3 critères suivants:

- Effectif salarié du groupe ≤ 250 personnes.
- Chiffre d'affaires du groupe $\leq 30.000.000$ €;
- Total du bilan du groupe $\leq 15.000.000$ €

Si au cours d'une des deux années précédentes, deux seuils sont atteints au moins une fois au cours d'un même exercice, la consolidation devient obligatoire.

Application 1

La société RENAN détient des participations dans 2 sociétés ALEX et BERTIL depuis N-4. Les seuils des différentes sociétés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Vous devez indiquer la décision prise en matière de consolidation

Solution (1)

	Sociétés	Total bilan (M€)	Total CA (M€)	Effectif	Décision en matière de consolidation
N-4	Renan	8	30	36	Pas d'antériorité : pas de consolidation obligatoire en N-4
	Allex	2	2	37	
	Bertil	3	2	140	
	Total groupe	13	34	213	

Solution (2)

	Sociétés	Total bilan (M€)	Total CA (M€)	Effectif	Décision en matière de consolidation
N-3	Renan	12	25	40	Un seuil dépassé en N-4, pas de consolidation obligatoire en N-3
	Allex	2	2	20	
	Bertil	5	2	145	
	Total groupe	19	29	205	

Solution (3)

	Sociétés	Total bilan (M€)	Total CA (M€)	Effectif	Décision en matière de consolidation
N-2	Renan	11	30	88	En N-2, la consolidation ne sera pas obligatoire car, lors des deux exercices précédents, N-4 et N-3, deux seuils n'ont pas été atteints au cours d'un même exercice.
	Allex	2	3	22	
	Bertil	4	2	130	
	Total groupe	17	35	190	

Solution (4)

	Sociétés	Total bilan (M€)	Total CA (M€)	Effectif	Décision en matière de consolidation
N-1	Renan	13	30	40	Deux seuils dépassés en N-2, la consolidation sera obligatoire en N-1.
	Allex	2	3	20	
	Bertil	3	3	135	
	Total groupe	18	36	195	

Solution (4)

	Sociétés	Total bilan (M€)	Total CA (M€)	Effectif	Décision en matière de consolidation
N	Renan	10	30	40	Deux seuils dépassés en N-2 et N-1, la consolidation sera obligatoire en N .
	Allex	2	2	20	
	Bertil	3	2	145	
	Total groupe	15	34	205	

Définition du périmètre de consolidation

Il comprend :

- La société consolidante sur laquelle pèse l'obligation de consolider.
- Les sociétés consolidées sur lesquelles s'exerce directement ou indirectement le contrôle ou l'influence de la société consolidante.

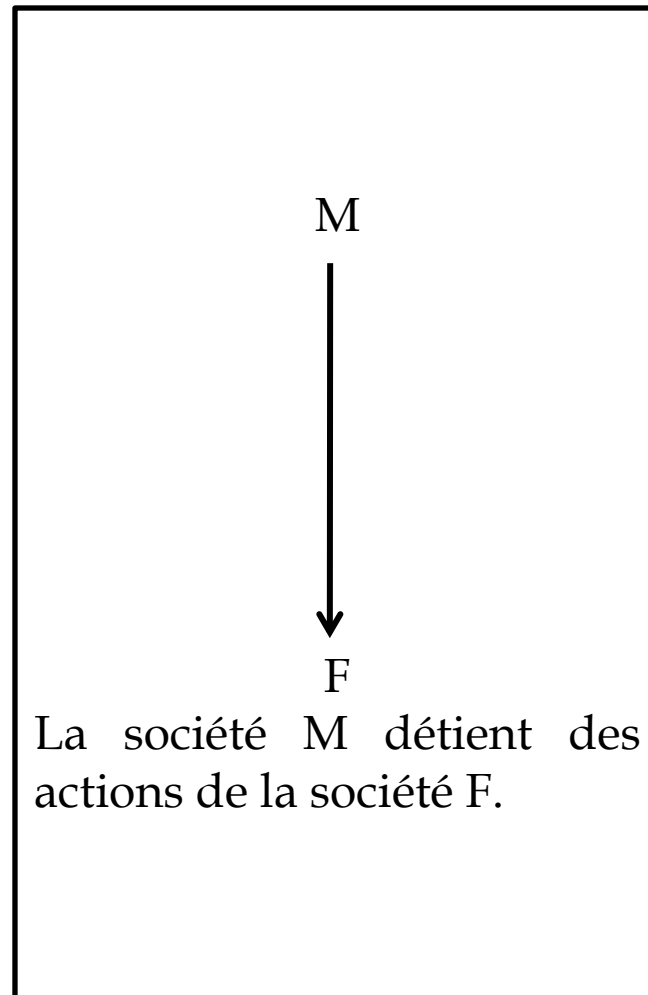
Détention du capital : Liaisons financières entre sociétés

Les liaisons économiques entre sociétés résultent principalement de prises de participation en capital. Il peut s'agir, selon la terminologie juridique, de détention:

- De titres de filiales, si la fraction du capital détenue est supérieure à 50%.
- De participation, si la fraction du capital détenue est comprise entre 10 et 50%.

Quatre types de relations peuvent être distingués.

1 er type: Participation directe



2 eme type: Participation indirecte

M



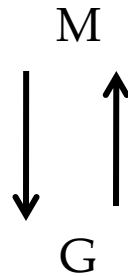
F



G

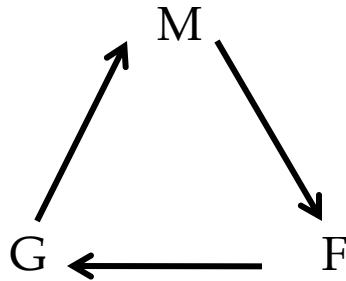
La société M détient des actions de la société F qui elle-même détient des actions G. La participation de M dans G est indirecte.

3 eme type: Participation réciproque



La société M détient des actions de la société G qui elle-même détient des actions M.

4 eme type: Participation Circulaire



La société M détient des actions de la société F qui détient des actions G qui, elle , détient des actions M.

Distinction entre % de contrôle et d'intérêt

Distinction à faire

Pourcentage de contrôle

Il correspond à l'ensemble des droits de vote détenus par la société mère directement ou indirectement dans les sociétés placées sous son contrôle .

C'est le taux de contrôle qui sert à déterminer le périmètre de consolidation et la méthode de consolidation

Pourcentage d'intérêt

Il correspond à la fraction du patrimoine de la filiale revenant directement ou indirectement à la société mère.

Il sert à partager le patrimoine des filiales pour déterminer les intérêts majoritaires et minoritaires. Ce % permet d'opérer la ventilation des capitaux propres

Distinction entre % de contrôle et d'intérêt

Deux % à distinguer

Pourcentage de contrôle

% de droits de vote détenus par la consolidante dans chacune des sociétés du groupe. C'est ce % qui détermine la méthode de consolidation.

Pourcentage d'intérêt

% détenu par la consolidante dans chacune des sociétés du groupe au niveau de la distribution des capitaux, des réserves et des résultats.

- Le % de contrôle traduit le lien de dépendance
- Le % d'intérêt traduit l'implication financière

Calcul de %

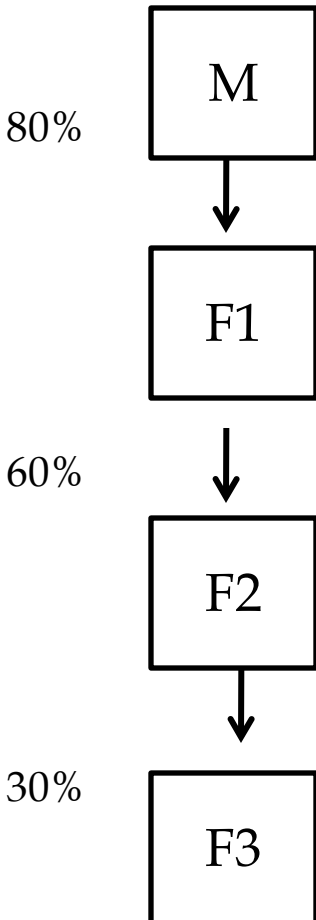
Calcul de pourcentage de contrôle :

- Pour déterminer le % de contrôle, on additionne le % de contrôle détenu en direct par l'entreprise consolidante et les pourcentages de contrôle détenus par toutes les entreprises que l'entreprise consolidante contrôle de manière exclusive.
- Les pourcentages de contrôle détenus par des entreprises contrôlées conjointement ou sous influence notable ne doivent pas être retenus .

Calcul de pourcentage d'intérêt:

- Pour chaque chaîne de détention, on multiplie les % d'intérêts (part du capital détenu) de chaque société, puis on additionne les % obtenus

Application 1 : Calcul des % de contrôle et d'intérêt



Pourcentage de contrôle:

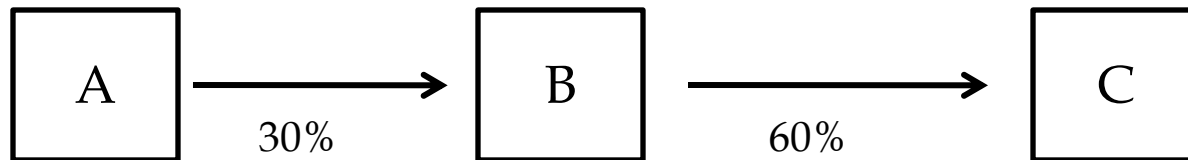
- M contrôle F1 à 80%
- M contrôle F2 à 60%
- M exerce via F1 et F2 une influence notable sur F3 à hauteur de 30%

Pourcentage d'intérêt de M dans :

- F1 = 80%
- F2 = 48% (80% * 60%)
- F3 = 14% (80% * 60% * 30%)

Application 2 : Calcul des % de contrôle et d'intérêt

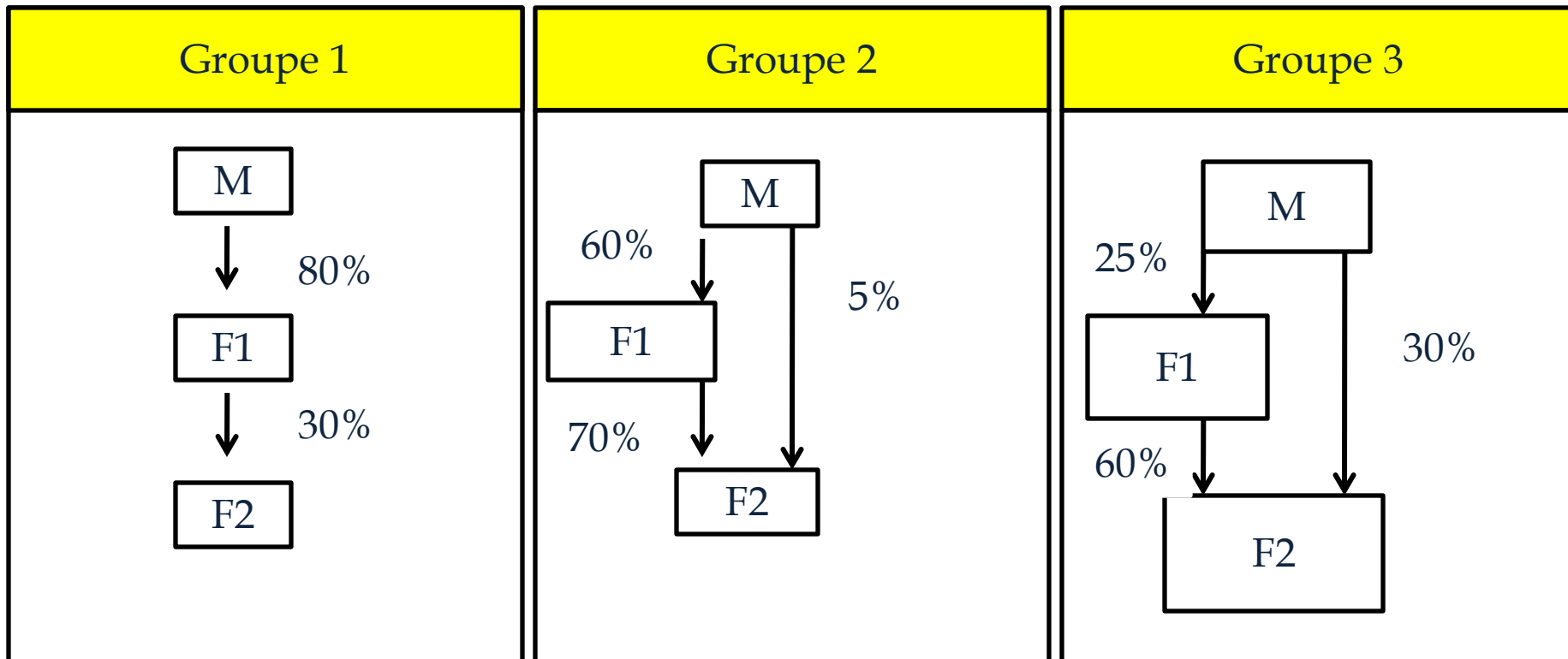
- Une société A possède 30% des actions d'une société B laquelle possède 60 % des actions de la société C. Il n'y a pas d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.



- ✓ Le % d'intérêt de A sur C est de : $30\% * 60\% = 18\%$
- ✓ Le % de contrôle est nul car la société A ne disposant pas de la majorité des droits de vote sur B et ne peut donc exercer indirectement son contrôle sur C.

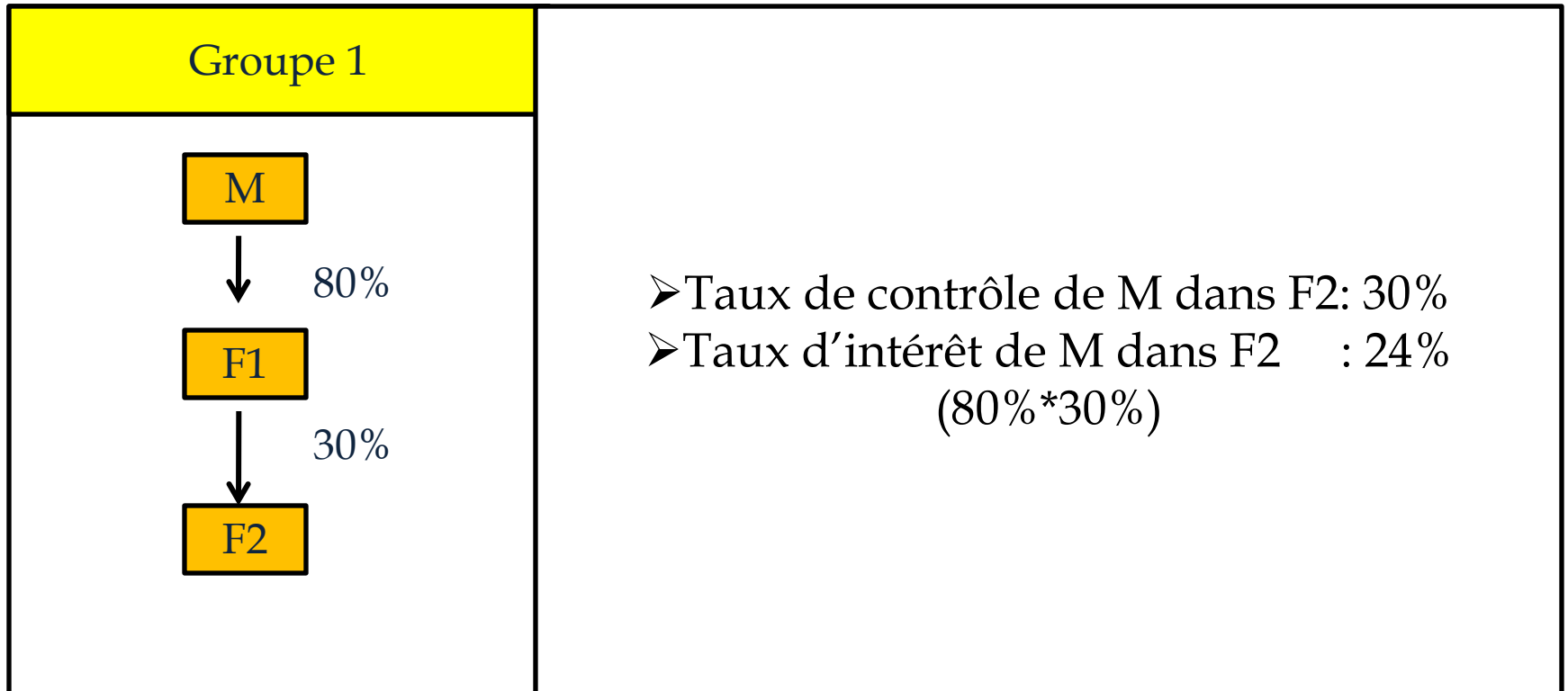
Application 3 : Calcul des % de contrôle et d'intérêt

- Soient 3 groupes de sociétés dont les organigrammes se présentent comme suit :



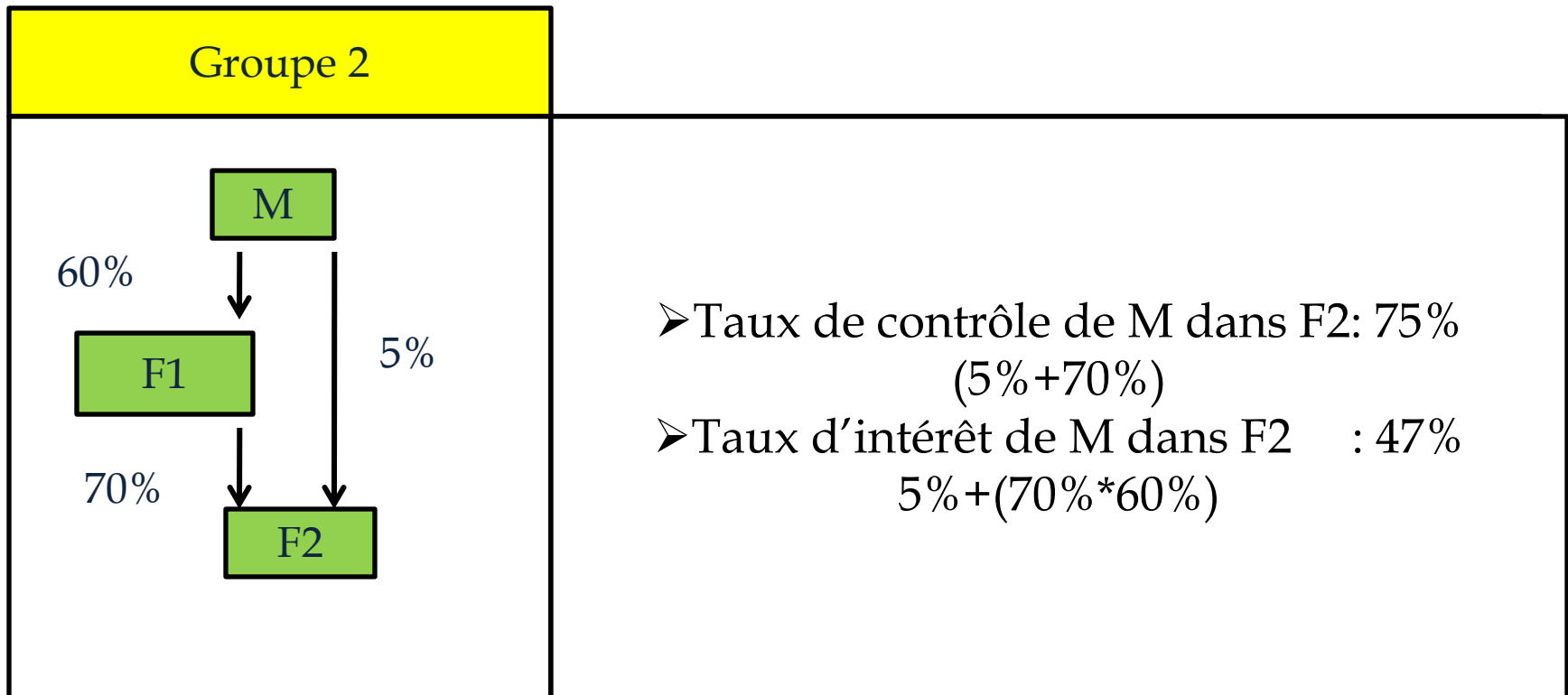
Application 3 : Calcul des % de contrôle et d'intérêt

➤ Groupe 1:



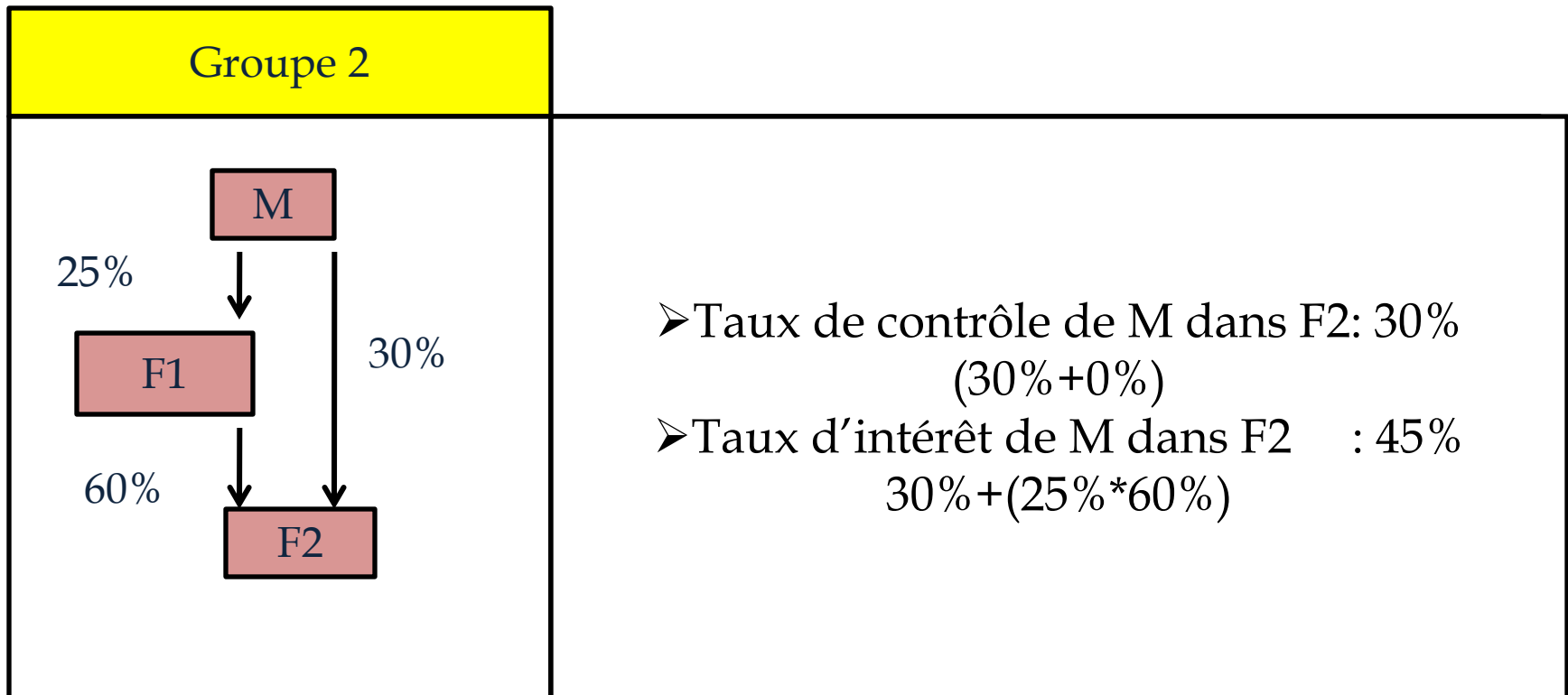
Application 3 : Calcul des % de contrôle et d'intérêt

➤ Groupe 2:



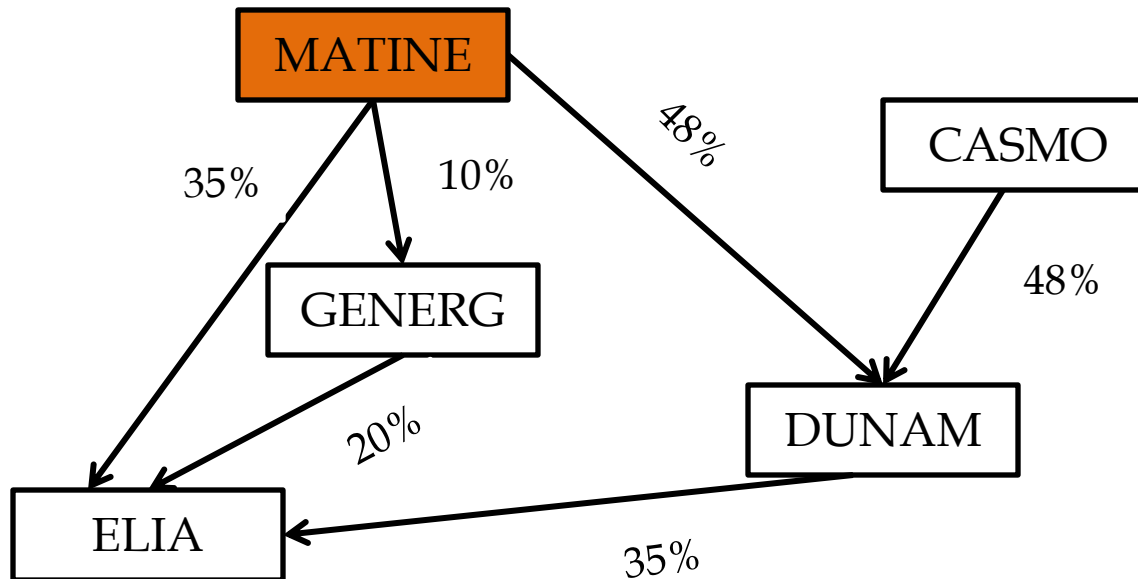
Application 3 : Calcul des % de contrôle et d'intérêt

➤ Groupe 3:



Application 4 : Calcul des % de contrôle et d'intérêt

Exemple d'un schéma de participation :



- ❑ **TAF** : Calculez les pourcentages de contrôle et d'intérêt de la société mère **MATINE** sur les différentes filiales.
- ❑ Il y a un accord contractuel de contrôle conjoint signé avec **CASMO** concernant la direction de **DUNAM**

Application 4 : Calcul des % de contrôle et d'intérêt

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
DUNAM	48% (contrôle partagé avec CASMO donc pas exclusif)	48%
GENERG	10%	10%
ELIA	35% (les autres % ne peuvent pas être retenue car MATINE n'exerce pas de contrôle exclusif sur GENERG et DUNAM).	$35\% + 10\% * 20\% + 35\% * 48\% = 53,8\%$.

Rappel

- Définition de la consolidation
- Objectifs et finalités de la consolidation?
- Quel est le périmètre de consolidation?
- Quelle est la distinction entre % de contrôle et % d'intérêt ?

Niveau de contrôle

- C'est une fonction du pourcentage de contrôle qu'elle détient et de divers facteurs dans un ensemble de sociétés.
- On peut distinguer 3 niveau de dépendance par rapport à la société- mère:

Le contrôle exclusif

Le contrôle Conjoint

Le contrôle notable

Le contrôle exclusif

C'est quoi un contrôle exclusif?

- C'est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'en tirer avantage de ses activités.
- Ce contrôle exclusif s'exprime de trois façons différentes:

Contrôle de
droit



Il y a contrôle de droit quand le pourcentage de contrôle de la société dominante dans la filiale est supérieur à 50% (droit de vote)

Contrôle de
fait



OU



Le contrôle de fait est démontré quand la société dominante désigne pendant deux exercices consécutifs, la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

Le contrôle de fait est présumé quand la société dominante dispose, pendant deux exercices, d'un pourcentage de contrôle supérieur à 40% (et quand aucune autre société ne détient une fraction du capital supérieur à celle de la société dominante.

Le contrôle exclusif

Contrôle
contractuel



Il y' a contrôle contractuel quand une société détient une influence dominante dans une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle conjoint

C'est quoi un contrôle conjoint?

- Le contrôle conjoint est un partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun entre un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de telle sorte que les décisions résultent de leur accord.
- Trois éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint:

Un nombre limité d'actionnaires se partagent le contrôle



L'existence d'un contrat conjoint n'exclut pas la présence d'actionnaires minoritaires ne participant pas au contrôle.

Un accord contractuel



Il prévoit l'exercice du contrôle conjoint et établit les décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun.

Aucun associé n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif.



Il doit y avoir partage réel du contrôle

L'influence notable

- L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.
- Le groupe doit détenir directement ou indirectement 20% des droits de vote de la société.
- L'influence notable peut également s'exercer grâce à une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, par un échange de personnel de direction ou par l'existence de lien de dépendance technique.

Les différentes méthodes de consolidation

Contrôle exclusif



Intégration globale

Contrôle conjoint



Intégration proportionnelle

Influence notable



Mise en équivalence

Application

- Une entreprise A détient 60% de B et 20% de C. B détient 40% de C.
- Une entreprise D détient 30% de E et 40% de F. E détient également 30% de F.
- Une entreprise G détient 30% de H et 30% de I. H détient également 60% de I.
- Une entreprise J détient 42% de K . K détient également 6% de L (J est le plus gros actionnaire de K).
- Une entreprise M détient 65% de N et 75% de O. N détient également 20% de O et O détient également 30% de N.
- Une entreprise P détient 60% de Q et 40% de R. Q détient également 8% de R et R détient également 3% de Q. Le reste du capital de R est réparti dans les mains de petits actionnaires.
- Une entreprise V détient 45% de W et 45% de X. W détient également 3% de X et X détient également 3% de W. (V est le principal actionnaire de W et de X).

TAF: Calculez les pourcentages de contrôle des sociétés mères sur les filiales. Déterminez le type de contrôle et la méthode de consolidation retenue.

Solution

- Une entreprise A détient 60% de B et 20% de C. B détient 40% de C.

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Type de contrôle	Méthode	Schéma du groupe
A Sur B Sur C	60% 40% + 20%=60%	Contrôle exclusif de droit Contrôle exclusif de droit	IG IG	<pre>graph TD; A[A] -- 60% --> B[B]; A[A] -- 20% --> C[C]; B[B] -- 40% --> C[C];</pre>

Solution

- Une entreprise D détient 30% de E et 40% de F. E détient également 30% de F.

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Type de contrôle	Méthode	Schéma du groupe
D Sur E Sur F	30% 40% (il n'est pas possible de retenir la participation de E sur F car D n'a pas le contrôle de E).	Influence notable Contrôle exclusif de fait (car D est le plus gros actionnaire de F) E ne détient que 30% et il ne reste que 30% détenus par des tiers.	MEE IG	<pre> graph TD D[D] -- 30% --> E[E] D[D] -- 40% --> F[F] E[E] -- 30% --> F[F] </pre>

Solution

- Une entreprise G détient 30% de H et 30% de I. H détient également 60% de I.

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Type de contrôle	Méthode	Schéma du groupe
G Sur H Sur I	30% 30% (il n'est pas possible de retenir la participation de H sur I car G n'a pas le contrôle de H).	Influence notable Influence notable	MEE MEE	<pre>graph TD; G -- 30% --> H; G -- 30% --> I; H -- 60% --> I;</pre>

Solution

- Une entreprise J détient 42% de K . K détient également 6% de L (J est le plus gros actionnaire de K).

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Type de contrôle	Méthode	Schéma du groupe
J Sur K	42% (J est le plus gros actionnaire de K).	Contrôle exclusif de fait	IG	<pre>graph TD; J -- 42% --> K; K -- 6% --> L;</pre>
Sur L	6%	Pas d'influence	Hors Péri-mètre	

Solution

- Une entreprise M détient 65% de N et 75% de O. N détient également 20% de O et O détient également 30% de N.

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Type de contrôle	Méthode	Schéma du groupe
M Sur N Sur O	65 + 30 = 95% 75 + 20 = 95%	Contrôle exclusif de droit Contrôle exclusif de droit	IG IG	<pre>graph TD; M[M] -- 65% --> N[N]; M[M] -- 75% --> O[O]; N[N] -- 30% --> O[O]; O[O] -- 20% --> N[N];</pre>

Solution

- Une entreprise P détient 60% de Q et 40% de R. Q détient également 8% de R et R détient également 3% de Q. Le reste du capital de R est réparti dans les mains de petits actionnaires

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Type de contrôle	Méthode	Schéma du groupe
P Sur Q	60+3 (puisque P contrôle aussi R) = 63%	Contrôle exclusif de droit	IG	<pre> graph TD P -- 60% --> Q P -- 40% --> R Q -- 8% --> R R -- 3% --> Q </pre>
Sur R	40 + 8 = 48%	Contrôle exclusif de fait (car P est le plus gros actionnaire de R)	IG	

Solution

- Une entreprise V détient 45% de W et 45% de X. W détient également 3% de X et X détient également 3% de W. (V est le principal actionnaire de W et de X).

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Type de contrôle	Méthode	Schéma du groupe
V Sur W	45+3 = 48%	Contrôle exclusif de fait	IG	<pre> graph TD V[V] -- 45% --> W[W] V[V] -- 45% --> X[X] W[W] -- 3% --> X[X] X[X] -- 3% --> W[W] </pre>
Sur X	45 + 3 = 48%	Contrôle exclusif de fait (car V est le plus gros actionnaire de W et de X)	IG	

Méthodes de consolidation

- Avant consolidation:

Bilan de M	
Titres F	Capital M
Autres actifs M	Dettes M

Bilan de F	
Actifs F	Capital F
	Dettes F

M détient 48% de F

Méthodes de consolidation

- Intégration globale:

Bilan consolidé de M	
Autres actifs M + 100% des actifs F	Capital du groupe +Reserve du groupe +Résultat du groupe
	Intérêts minoritaires
	Dettes M + 100% des dettes de F

Méthodes de consolidation

- Intégration proportionnelle:

Bilan consolidé de M	
Autres actifs M + 48% des actifs F	Capital du groupe +Réserves du groupe +Résultat du groupe
	Dettes de M + 48% des dettes F

Méthodes de consolidation

- Mise en équivalence:

Bilan consolidé de M	
Titres F mis en équivalence	Capital du groupe + Réserves du groupe + Résultat du groupe
Autres actifs M	
	Dettes M

Application: Intégration globale

- Intégration globale
- Une société M exerce un contrôle exclusif sur la société F dont le capital est de 300.000 (300 actions de 100 dhs). M détient 40% de F, les autres actionnaires sont de nombreux petits partenaires.

Application

Bilan M

Immob corp 1580 Immob 120 Fina _____ 1.700	Capital 600 Réserves 500 Résultat 200 Dettes _____ 400 1.700
---	---

Bilan F

Actif 800 _____ 800	Capital 300 Réserves 200 Résultat 100 Dettes _____ 200 800
------------------------------	---

Bilan consolidé

Actif 1580 + 800 = 2380 _____ 2380	Capital 600 Réserves consolidés 580 Résultat consolidé 240 Int minoritaires 360 Dettes 400 + 200 _____ 600 2380
---	--

Explications

- Réserves consolidées = $500 + (200 * 40\%) = 580$
- Résultat consolidé = $200 + (100 * 40\%) = 240$
- Intérêts minoritaires = $600 * 60\% = 360$

Application : Intégration proportionnelle

- Même exemple que celui de l'intégration globale, mais un autre groupe détient également 40% de F, d'où contrôle conjoint.

Bilan consolidé

Actif	$1580 + (800 * 40\%) = 1.900$	Capital	600
		Réserves consolidés	580
		Résultat consolidé	240
		Dettes $400 + (200 * 40\%)$	480
	<hr/>		<hr/>
	1.900		1.900

Application : Mise en équivalence

- Même exemple mais M exerce simplement une influence notable compte tenu de la répartition des autres actions.

Actif	Bilan consolidé		Passif
Actif	1580		
Titres mis en équivalence	240	Capital	600
		Réserves consolidés	580
		Résultat consolidé	240
		Dettes	400
	<hr/>		<hr/>
	1820		1820

$$\text{Réserves consolidées} = 500 + (200 \times 40\%) = 580$$

$$\text{Résultats consolidés} = 200 + (40\% \times 100) = 240$$

$$\text{Titres mis en équivalence} = 600 \times 40\% = 240$$